

Très heureux d'avoir ouvert ce matin la Convention des élus de la Métropole du Grand

Nancy et d'avoir accueilli, en tant que Maire de Tomblaine, une assistance nombreuse au Stade Marcel Picot.

Mathieu Klein, Président de la Métropole, avait lancé cette invitation aux élus métropolitains, pour les inviter à réfléchir ensemble, à partager témoignages et retours d'expériences, à s'informer sur les conséquences des évolutions climatiques et de la crise énergétique.

S'il s'agissait aussi de partager les orientations du Plan Climat Air Energie Territorial de la Métropole du Grand Nancy, dans le cadre de la délégation de la Vice-Présidente métropolitaine Delphine Michel, ce sujet nous concerne tous.

L'occasion pour moi de rappeler que l'écologie ne se décrète pas, mais elle se partage. Il ne faut pas ignorer les initiatives locales prises dans les communes. On y décline les politiques métropolitaines, mais souvent, les élus locaux ont le discernement nécessaire, parce qu'ils connaissent leur territoire et leurs habitants et cela leur permet de s'engager sur des actions pertinentes, différents, innovantes, ou tout simplement de bon sens, mais toujours volontaristes. Il faut connaître, reconnaître et respecter ces initiatives locales prises par des élus, des citoyens, ou des associations.

A Tomblaine, par exemple, nous avons écrit le "Projet Eco-citoyen", pertinent et ambitieux. Certains de ces objectifs sont d'ores et déjà réalisés, d'autres sont en cours, mais il faut surtout qu'on nous laisse la possibilité de les mettre en oeuvre : restauration scolaire en régie municipale (objectifs 90% de produits bio, en circuits-courts ou labellisés...), Espace Naturel Sensible de 17Ha, première convention en Meurthe et Moselle signée avec ENEDIS pour de la production d'électricité solaire et de l'auto-consommation collective, plantation de micro-forêts, champ solaire, objectif 2024 : produire plus d'électricité propre que la population de la ville n'en consomme...

J'ai aussi évoqué le travail entrepris avec les club sportifs professionnels, dans le cadre de ma délégation de vice-président de la Métropole :

- concertation, échanges, pour identifier des axes de sobriété, en prenant en compte le plan de sobriété énergétique du Ministère des Sports. La gestion du chauffage, de l'électricité, de l'eau, l'écomobilité, la formation, la sensibilisation...

- Sont évoqués tout ce qui concerne les usages, les études d'exploitation de nos grandes infrastructures sportives, les comportements, la sensibilisation des gardiens, des utilisateurs, sportifs, administratifs, du public...

- Nous travaillons aussi à identifier les points nécessitant des travaux, des aménagements et par conséquent un investissement financier...

A noter que les clubs sont déjà engagés dans la sobriété financière et certains sont sensibilisés par leur fédération. La dématérialisation, le covoiturage, l'installation de fontaines à eau pour réduire les consommables, l'intégration de clauses dans les contrats des joueurs avec un plafonnement des consommations... sont des mesures de sobriété déjà engagées.

Et puisque nous étions au Stade Marcel Picot et que les participants avaient sous leur yeux les systèmes de luminothérapie en fonctionnement sur la pelouse, bien qu'aucune question n'ait été posée à ce sujet, j'y ai répondu...

La Métropole travaille avec l'ASNL :

- le chauffage au sol de la pelouse du stade a été diminué (le classement des pelouses est d'ailleurs suspendu par la Ligue Professionnelle de Football sur la période hivernale 2022/2023).

- le recours à la luminothérapie a été diminué d'environ 10%. L'idée est de ne pas altérer la qualité de la pelouse.

- L'éclairage d'avant et d'après match a été réduit par l'ASNL d'une heure.

- Dans le cadre du chauffage de la pelouse du Stade Marcel Picot et afin de contenir cette chaleur au niveau du sol et de générer des réductions de consommation électrique, l'ASNL étudie la possibilité de couvrir l'aire de jeu avec des bâches qui ne compromettent pas la croissance du gazon. Ces couvertures en polyéthylène armé, sont translucides pour permettre la photosynthèse de la plante. Si les essais sont concluants, ce type de bâche allierait sobriété énergétique et performance technique pour l'entretien de la pelouse.

On travaille, on travaille...



